

Note informative

25 août 2020

COMMENT ETRE PARTENAIRE DE L'ECOLE QUAND ON EST PARENT A BESOINS SPECIFIQUES ?

L'UFAPEC publie une étude consacrée au partenariat école-familles quand le parent a des besoins spécifiques (voir notre site www.ufapec.be). La question posée lors d'une réunion de notre assemblée générale, "*Peut-on être un partenaire à part entière de l'école quand on a des besoins spécifiques ?*", est à la base de cette étude.

Les réflexions, entamées en 2019, nous ont permis d'inscrire une première revendication à ce sujet dans notre dernier memorandum. *Mettre en place une série de dispositifs d'accueil des parents ayant des besoins spécifiques (handicaps visibles et invisibles) pour leur permettre d'accéder aux séances d'information, aux lieux de rendez-vous et de rencontre, de comprendre les attendus vis-à-vis de l'enfant et de la famille (comme tout autre parent).*

Avec cette étude, l'objectif était d'aller plus loin, d'entendre les parents à besoins spécifiques pour mieux connaître et faire connaître cette réalité afin de leur permettre de jouer leur rôle dans le partenariat école-famille.

Nature et objectifs de l'étude

Dans un contexte d'inclusion et d'ouverture à la différence, il était important pour l'UFAPEC d'entreprendre ce travail et de traiter la question : quelle place accorde-t-on aux parents à besoins spécifiques dans l'école ? L'enjeu derrière ce questionnement est crucial, car il concerne la communauté scolaire dans son ensemble. Tout parent d'élève a des droits et devoirs pour exercer son rôle d'accompagnateur de son enfant dans sa scolarité et donc de partenaire de l'école. En restant chacun à sa place, quelles ressources développer et utiliser pour s'adapter et être dans un réel partenariat avec ces parents ? Comment exercer pleinement son rôle de parent dans l'école de ses enfants en tant que personne à besoins spécifiques ?

Les besoins spécifiques de ces parents sont variés, les aménagements nécessaires ne seront pas les mêmes pour un parent en chaise roulante ou pour un parent sourd ou encore autiste. De plus, l'école ne sait pas toujours qu'elle a affaire à des parents ayant un



profil particulier. La différence n'est pas toujours perceptible. Comment tenir compte de la variété des besoins spécifiques ?

Nous avons choisi de nous pencher sur ces questions en prenant contact avec des personnes concernées à différents niveaux afin d'apporter un large regard sur le sujet.

Au départ d'un questionnaire en ligne destiné aux parents à besoins spécifiques, mais aussi aux autres parents d'élèves, et d'entretiens avec des parents à besoins spécifiques et des enseignants, l'objectif de l'étude est de cibler les freins et limites au partenariat avec les parents à besoins spécifiques afin de proposer des pistes d'action pour améliorer le partenariat école-familles avec ces parents.

Freins au partenariat école-familles avec les parents à besoins spécifiques

Au-delà des freins au partenariat école-familles de manière générale, qu'est ce qui complexifie la collaboration quand le parent a des besoins spécifiques ? Selon les résultats de l'enquête et les interviews, il s'agit surtout de connaissance et de compréhension de ces besoins spécifiques, de communication, d'ouverture et d'accessibilité.

Si le parent est en chaise roulante, l'école peut être totalement inaccessible pour lui. Si les enseignants ne sont pas formés aux besoins spécifiques, leur connaissance de ceux-ci peut être minime voire nulle et leurs capacités d'adaptation faibles. Si l'enseignant ne s'applique pas pour parler en articulant bien, le parent sourd lisant sur les lèvres ne sera pas en capacité de le comprendre. Si l'école envoie un document papier, le parent aveugle ou le parent dys ayant des difficultés de lecture ne saura pas le lire ou le comprendre. Si des aménagements sont refusés parce que les enfants ne sont pas concernés, le parent à besoins spécifiques n'en bénéficiera pas. Cette liste d'exemples n'est évidemment pas exhaustive.

Les freins et limites au partenariat avec l'école quand on a des besoins spécifiques identifiés sont :

- la méconnaissance des besoins spécifiques ;
- le manque de formation des enseignants ;
- la non-utilisation d'outils de communication adéquats ;
- l'inaccessibilité des écoles ;
- l'organisation des réunions de parents ;
- le suivi scolaire de son enfant ;
- le repli sur soi ;
- le manque de moyens.

« Les écoles, mais plus globalement la société, manquent de balises, de procédures pour anticiper les situations de besoins spécifiques et pouvoir y répondre. »

Quels que soient ses besoins spécifiques, chaque parent devrait, en partenariat avec l'école, trouver une solution à ces limites concernant l'accès aux bâtiments scolaires, une communication de qualité, la présence active aux réunions de parents, etc. Il semble que cela ne soit pas toujours possible.



Pistes d'action pour améliorer le partenariat école-familles avec les parents à besoins spécifiques

Des leviers peuvent être utilisés pour contrer les freins au partenariat école-familles avec les parents à besoins spécifiques. Plusieurs pistes intéressantes sont ressorties de l'enquête et des interviews :

- sensibiliser et informer aux besoins spécifiques dans les écoles ;
- améliorer la formation des enseignants ;
- rendre les écoles accessibles ;
- utiliser des outils de communication variés et adaptés ;
- favoriser les échanges et la communication ;
- développer l'écoute et l'empathie ;
- inclure tous les parents dans la communauté scolaire ;
- développer des mécanismes de solidarité et d'entraide ;
- reconnaître les compétences parentales de chacun ;
- créer un poste de personne de référence ;
- donner des moyens aux écoles ;
- oser innover pour s'adapter.

Certaines pistes sont plus faciles à mettre en place que d'autres, mais elles sont toutes importantes. L'association de parents peut soutenir l'école et jouer un rôle dans la mise en place d'une série de pistes : sensibilisation, communication, relation, inclusion, solidarité, etc.

« Une meilleure information pourrait aider les parents à se sentir légitimes dans leurs demandes et une aide extérieure pourrait aider et forcer les écoles à écouter et à mettre en place des actions concrètes. »

L'information, c'est la base ! Si l'équipe éducative et les autres parents de l'école sont sensibilisés et informés, ils pourront s'adapter et veiller à ce que l'école fasse en sorte que les parents à besoins spécifiques soient de réels partenaires.

Concernant la communication, l'essentiel est de prendre le temps de discuter, de se parler dans l'articulation des différences en utilisant les moyens de communication les plus adéquats selon les besoins spécifiques du parent.

Pour inclure tous les parents dans la communauté scolaire, il est important de créer un climat de confiance, de reconnaître les compétences de chacun, de dépasser la peur de mal faire face au handicap et d'adopter une attitude d'ouverture et de tolérance.

Comme l'on suggéré plusieurs parents, créer un poste "personne de référence" permettrait aux parents à besoins spécifiques d'avoir une personne relai ayant une fonction sociale et humaine pour assurer la qualité du partenariat école-familles. Il s'agirait d'une personne de contact privilégiée ayant un rôle d'écoute et d'accompagnement, dans la bienveillance et la compréhension des besoins spécifiques.

L'essentiel est de faire preuve de créativité et d'ouverture pour s'adapter ensemble, parents et équipe éducative, aux réalités du terrain car chaque situation est particulière.



Position de l'UFAPEC

Le parent d'élève, qu'il soit à besoins spécifiques ou non, est un membre à part entière de la communauté scolaire. Son implication est un gage de bien-être et de réussite pour son enfant. L'alliance éducative avec les professionnels est au bénéfice de l'élève et de son épanouissement.

L'UFAPEC rappelle que le parent à besoins spécifiques est avant tout un parent d'élève de plein droit. Son acceptation par l'école est importante. Cela nécessite que l'école s'informe, se forme et dépasse les préjugés et tabous encore bien présents dans notre société autour du handicap pour s'adapter face aux besoins spécifiques des parents.

La base reste l'ouverture à tous, la communication et l'écoute entre partenaires éducatifs. C'est en développant des actions et des mécanismes au niveau local qu'un climat de confiance et de bienveillance peut s'établir pour reconnaître les compétences de chacun. Des changements structurels et de mentalités peuvent soutenir cette évolution sur le terrain.

Pour l'UFAPEC, l'idée est de rendre et de maintenir le parent acteur, d'épingler ses compétences, de se rencontrer autour des apprentissages de l'élève et de vivre ensemble entre partenaires éducatifs.

Beaucoup de parents à besoins spécifiques se débrouillent, parfois avec un très bon accueil de l'école, pour s'impliquer au mieux dans la scolarité de leur enfant. L'UFAPEC est convaincue que l'école doit aussi faire un pas vers ces parents en vue d'une réelle inclusion.

Permettre aux parents à besoins spécifiques d'accompagner la scolarité de leurs enfants, de s'investir dans le système éducatif et la dynamique de l'établissement scolaire, de se sentir responsables et partenaires et de participer à la vie de l'école, c'est avant tout servir l'intérêt supérieur des élèves.

[Lire l'étude complète \(49p.\) >>](#)

Pour toute question/contact presse :

Bernard Hubien, Secrétaire général
0476/52.74.77 – bernard.hubien@ufapec.be